



FORMATION INITIALE A LA CONDUITE R486 PEMP catégories A, B ou C

Le Chef d'Entreprise est responsable sur le plan pénal et civil de la sécurité au travail de ses collaborateurs. Il autorise l'utilisation de certains matériels après s'être assuré de la capacité à la conduite du conducteur d'engins.

La réglementation : Le chef d'entreprise délivre une autorisation de conduite après formation et validation des acquis en application de l'article R4323-55 à 57 du code du travail et la recommandation de la CNAMTS R.486.

Cette formation a pour but de permettre au personnel utilisant les plate-formes élévatrices mobiles de personnes (P.E.M.P.) de maîtriser l'activité en toute sécurité. Cette formation contribue à l'autorisation de conduite par l'employeur.



Durée : 21.00 heures (3.00 jours)

Profils des stagiaires :

- Toute personne amenée à conduire des plates-formes élévatrices mobiles de personnes.

Prérequis :

- Aptitude médicale validée par le médecin du travail
- Pas de contre-indication de travail en hauteur

Adresse de facturation: 10 impasse des fatières 30480 Cendras ;

Contacts: 06.69.12.32.03 ou formationdespro@gmail.com

Siret n° 83196109900015 ; Déclaration d'activité enregistré sous le numéro 76300416630



Objectifs pédagogiques :

- Être capable de respecter ses limites de compétence.
- Être capable d'appliquer les consignes de conduite et de sécurité en vigueur dans l'entreprise et sur la voie publique.
- Être capable de vérifier et d'assurer l'entretien d'usage en début de poste et de rendre comptes des anomalies et difficultés.
- Être capable d'effectuer l'examen d'adaptation.
- Être capable de maîtriser la PEMP pour effectuer des tâches à des emplacements différents et variés.

Contenu de la formation :

• **Partie théorique**

- Les Obligations et Responsabilités
- La responsabilité du conducteur
- La réglementation applicable et la classification des PEMP
- Les différentes catégories
- Identification des caractéristiques, avantages et inconvénients de chaque catégorie
- La technologie des PEMP
- Identification des différents éléments constitutifs
- Les organes de sécurité
- Les vérifications et l'entretien courant
- Les opérations de maintenance
- Les principaux risques
- L'environnement d'évolution
- Les règles de stabilité
- Les distances de sécurité avec les conducteurs électriques
- Les principes d'adéquation
- La prise en compte de la charge
- L'adaptation à la zone d'évolution
- Le choix du type de manœuvre approprié
- L'utilisation des PEMP
- Les règles de conduite et de circulation
- Les bonnes pratiques de positionnement
- Les manœuvres liées à l'utilisation des postes de secours

• **PARTIE PRATIQUE**

- L'adéquation et la vérification de la PEMP
- Réalisation de l'examen de l'adéquation.
- Contrôle visuel de l'état de l'engin, et du bon fonctionnement des dispositifs de sécurité.
- Les opérations de conduite et de positionnement
- Exécution des gestes de commandement, de communication, de balisage et de signalisation.
- Conduite et positionnement de la PEMP en fonction du travail et de l'environnement.
- Réalisation des manœuvres de secours
- Visite des lieux d'évolution (lors des formations dans vos locaux)
- Présentation des lieux et des instructions à respecter sur les sites d'utilisation des engins

Adresse de facturation: 10 impasse des fatières 30480 Cendras ;

Contacts: 06.69.12.32.03 ou formationdespro@gmail.com

Siret n° 83196109900015 ; Déclaration d'activité enregistré sous le numéro 76300416630



Organisation de la formation

Equipe pédagogique

FORMATION DES P.R.O. travaille avec une équipe de plus de 150 formateurs dans toute la France.

Doté d'une pédagogie efficace et éprouvée, nos formateurs qualifiés exercent leurs rôles en donnant le meilleur d'eux-mêmes.

A l'aide d'une évaluation pré formation et/ou d'un entretien téléphonique, le formateur cible les pré-requis, les objectifs en amont afin de réduire le temps de découverte des besoins et ainsi être opérationnel dès le démarrage de la formation.

Les programmes de formation présents sur le site internet servent de base, ils sont réadaptés aux besoins.

Les formateurs sont sélectionnés à travers 5 critères :

- L'expérience
- Les qualifications.
- La pédagogie.
- Le leadership
- Le choix des supports et du matériel pédagogiques



Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation.
- Documents supports de formation projetés.
- Exposés théoriques
- Etude de cas concrets
- Quiz en salle
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.



Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Feuilles de présence.
- Questions orales ou écrites (QCM).
- Mises en situation.
- Formulaires d'évaluation de la formation.
- Certificat de réalisation de l'action de formation.

Adresse de facturation: 10 impasse des fatières 30480 Cendras ;

Contacts: 06.69.12.32.03 ou formationdespro@gmail.com

Siret n° 83196109900015 ; Déclaration d'activité enregistré sous le numéro 76300416630